



**NOTE
SYNTHETIQUE
BUDGET PRIMITIF
2016**

**Office de Tourisme de
Noblat**

Ce service fait l'objet d'un budget annexe suivant la nomenclature comptable M 14. Ce budget est élaboré pour permettre au service de fonctionner. Il porte les frais de fonctionnement et de petits investissements. Les investissements plus importants, généralement liés à l'équipement (bâtiment), sont financés par le budget principal de la Communauté de Communes de Noblat.

1 Section de fonctionnement

1.1 Vue globale

Chapitre	Intitulés – Dépenses	BP 2016
011	Charges à caractère général	14 070,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	93 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Amortissement	11 265,00
022	Dépenses imprévues	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
002	Report déficitaire	0,00
TOTAL		118 335,00
Chapitre	Intitulés – Recettes	BP 2016
70	Produits des services et divers	150,00
73	Produit fiscal	7 000,00
75	Autres produits de gestion courante	109 945,00
77	Amortissement	1 200,00
002	Report excédentaire	40,00
TOTAL		118 335,00

Il y a un report excédentaire de 40,00 € en section de fonctionnement.

1.2 Les dépenses

La principale dépense de fonctionnement sera la prise en charge des rémunérations des agents (93 000 €). Les frais de personnel sont imputés sur le budget général de la Communauté de Communes de Noblat et remboursés par le budget annexe de l'Office de Tourisme de Noblat.

Un poste important de dépense sont liés à la communication pour 6 550 €.

Les autres dépenses du service seront des charges courantes : Fournitures administratives, renouvellement des vêtements de travail du personnel, télécommunication, communication...

Les dépenses d'amortissement s'établissent à 11 265 €.

1.3 Les recettes

Les recettes réelles de ce budget sont estimées à 7 150 € (location matériel et taxe de séjour).

Il est inscrit un amortissement de subvention pour 1 200 €.

La subvention versée par le budget principal, au budget annexe, pour permettre son équilibre s'établit à 109 945 €.

2 Section d'investissement

2.1 Vue globale

Chapitre	Intitulés – Dépenses	BP 2016
13	Amortissement	1 200,00
20	Immobilisations incorporelles	500,00
21	Immobilisations corporelles	34 500,00
001	Report déficitaire	0,00
TOTAL		37 200,00
Chapitre	Intitulés – Recettes	BP 2016
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 019,82
28	Amortissement	11 265,00
001	Report excédentaire	21 915,18
TOTAL		37 200,00

Il y a un report excédentaire de 21 915,18 € en section d'investissement.

2.2 Les dépenses

Les dépenses d'investissement seront la fourniture et la pose de panneaux de signalétique touristique, principalement pour à destination des hébergeurs touristiques, pour un montant de 31 500 € TTC.

Il est également envisagé des dépenses, pour 1 000 € TTC de matériel informatique et un logiciel, pour 2 500 € TTC de mobilier.

Une dépense de 1 200 € est également inscrite pour l'amortissement de la subvention perçue dans le cadre de l'acquisition des GPS visiguidés.

2.3 Les recettes

Les recettes d'investissement proviendront de l'excédent d'investissement capitalisé (21 915 €), des amortissements (11 265 €) et du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (4 019 €).